

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15](#)  
(9)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Onésime Poëtte, 15 janvier 1868](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Onésime Poëtte, 15 janvier 1868

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[15 janvier 1868](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Poëtte, Alexandre Onésime](#)

Lieu de destinationInconnu

### Description

RésuméMonsieur Calisti a informé Poëtte que Godin avait besoin d'un instituteur au Famillistère. Godin l'invite à prendre ses fonctions. Il lui indique que ses appointements seront de 100 francs par mois et que les employés se logent et se nourrissent à leur convenance et à leurs frais.

### Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Famillistère](#)

Personnes citées[Calisti, Jean](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)

Collation1 p. (249r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023  
Dernière modification le 17/12/2023

---

15 janvier 1784

Monsieur de La Fayette

M. Certeau s'est de même  
 quit vous avait informé, en besoin  
 que j'aurais de voir un nouvel  
 instituteur et il m'engage à me  
 mettre en relation avec vous.

Les renseignements que j'ai sur  
 vous m'engagent à vous écrire que vous  
 pouvez venir ici pour entrer en fonction  
 quand il vous plaira quand la place  
 ne serait pas encore libre à votre arrivée  
 je vous enverrais en attendant quelques  
 écritures à faire.

Je ne sais si M. Certeau vous en  
 a parlé, votre préindemnité de 100 francs  
 par mois mais ce sont les seules obliga-  
 tions que je m'impose envers mes employés  
 avec qui j'ai des relations, sur les appointements  
 chacun se loge et gouverne sa consumma-  
 tion comme il sentend.

Je vous prie Monsieur de me faire  
 connaître au plutôt votre décision afin  
 que je prenne mes mesures en conséquence.  
 Veuillez agréer mes respects.

Collet